

Charte cantonale des Espaces-Jeunes du Jura

Préambule

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'adressent indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour faciliter la lecture, le genre masculin a été retenu.

Cette charte cantonale est un texte s'adressant à tous les partenaires des Espaces-Jeunes jurassiens. Elle sert de cadre de référence aux différents acteurs engagés dans le travail d'animation jeunesse. L'idée de ce texte est née dans un contexte de mesures d'économie cantonale touchant notamment le domaine de la jeunesse (Optima) ainsi que les collaborations avec le Jura bernois. En 2015, les animateurs socioculturels des Espaces-Jeunes ainsi que le Délégué à la Jeunesse interjurassien se sont réunis pour échanger autour de leurs pratiques. Se basant sur une dizaine d'années d'expérience ainsi que sur des textes existant dans d'autres cantons, les animateurs socioculturels des Espaces-Jeunes souhaitent éclaircir ce que sont leurs missions et objectifs, tout en assurant une cohésion de l'ensemble des centres. Cette charte a pour but de mettre en évidence leurs points communs sans éclipser leurs spécificités, chaque Espace-Jeunes répondant à des besoins propres. Elle sert aussi à reconnaître l'importance des centres dans le dispositif de la politique jeunesse cantonale en se faisant le complément de la loi dont ils sont issus (Art. 10 de la loi sur la politique de la jeunesse du 22 novembre 2006).

Valeurs

Les Espace-Jeunes du canton du Jura accueillent des jeunes de 12 à 18 ans sans aucune distinction de culture, origine, sexe, religion, statut social ou orientation sexuelle. Ce sont des lieux confessionnellement et politiquement neutres.

Les signataires ont une base de valeurs communes :

- La démocratie
- L'apprentissage de la vie sociale
- L'encouragement à la citoyenneté
- La cohésion sociale
- La solidarité
- La promotion de l'intégration
- La lutte contre les discriminations
- L'encouragement à la découverte de l'autre
- Le droit à la différence.

Celles-ci font partie intégrante du quotidien des centres au travers des différentes activités et projets. Elles sont des prétextes au développement de chacun, au renforcement de la cohésion sociale et à la création d'un réseau de ressources pour les jeunes.

Missions

- Accompagner de manière collective et individuelle les adolescents qui fréquentent les lieux dans une optique de responsabilisation et d'autonomie
- Encourager la réalisation de leurs projets
- Inviter à comprendre les enjeux de la vie en communauté et à développer des compétences sociales
- Offrir un espace de liberté d'expression où les échanges y sont importants, dans un climat d'écoute, de dialogue, de non-jugement, de négociation et de développement du regard critique
- Promouvoir les collaborations avec les acteurs institutionnels régionaux, cantonaux et fédéraux
- Contribuer à la santé et à l'information des jeunes (addiction, sexualité, travail, difficultés familiales ou scolaires, etc.)

Rôle des centres

Les centres sont des lieux de rencontre ouverts sur la commune et la région dans lesquelles ils se trouvent. Ils sont accessibles à tous et sont adaptés aux moyens de locomotion des jeunes. Ils offrent accueil et sécurité à ceux qui les fréquentent. L'accès aux centres est facilité par leur gratuité et les activités payantes sont proposées à des prix abordables.

Munis d'un cadre sécurisé, les centres permettent toutes sortes d'expérimentations avec la possibilité de se tromper. Des règles de vie y sont appliquées de manière à promouvoir des attitudes responsables de la part des jeunes. Le respect des personnes et du matériel y sont importants.

Les centres répondent aux missions de l'animation socioculturelle ainsi qu'à celles définies par les employeurs, communes ou associations. Ces derniers mettent des moyens appropriés à disposition des structures pour répondre à ces missions.

Trois axes de travail principaux ont été identifiés dans les centres. Ils sont complémentaires et répondent à la mission de cette charte. Ils reflètent une réalité de terrain partagée par les professionnels.

Accueil libre

Les animateurs socioculturels garantissent un accueil de qualité. La liberté de venir quand on le souhaite et de participer aux activités et leur création, expérimenter la vie en collectivité dans un cadre sécurisé et trouver un espace de reconnaissance en sont les fondements. Il s'agit de périodes d'ouvertures sans d'autres exigences que le respect des règles de vie. Un grand nombre de jeunes peut être accueilli au sein du lieu durant ces périodes. Les liens créés lors de celles-ci constituent la base du travail relationnel, car c'est grâce à la confiance établie avec les animateurs socioculturels que ces derniers peuvent déceler les besoins, envies, problèmes des jeunes. C'est le point de départ de projets individuels et collectifs.

Accompagnement et projets

Les jeunes qui désirent participer à l'organisation d'activités qui leur sont chères ou ceux qui, de part leurs vécus, sont en recherche d'une structure qui pourrait les guider trouvent des ressources dans les centres à cet effet. Il s'agit d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leurs projets et dans la

concrétisation de leurs idées. Le centre est un moyen pour l'accompagnement, que cela concerne des projets d'animation, l'orientation professionnelle, des problèmes de santé, d'ordre familial, etc.

Promotion de la jeunesse

Les Espaces-Jeunes occupent une place importante dans la relation entre jeunes et communauté ou encore entre le monde de l'adulte et celui des adolescents. Ils se font le relais de la parole des jeunes auprès des autorités compétentes, tout comme ils participent à la promotion d'une image positive de la jeunesse. Ils s'engagent à faire exister les compétences de création et de participation des jeunes à la vie locale et sociale de la région. Ils participent à la lutte contre les préjugés sur la jeunesse en général.

Rôle des animateurs socioculturels

Les animateurs socioculturels sont la pierre angulaire des différents axes de travail énoncés ci-dessus. Dotés d'une formation adaptée à leurs postes (niveau HES), ils mettent leurs compétences relationnelles et conceptuelles au service du centre et de ses buts.

Accompagner

Auprès des jeunes, ils jouent un rôle d'accompagnant et d'adulte de référence. Ils sont des repères pour les jeunes à plusieurs niveaux, notamment dans l'apprentissage de la vie collective et des règles de vie qui en découlent. Ils accompagnent les jeunes dans leurs expériences quotidiennes dont ils sont témoins avec bienveillance.

Identifier les problématiques et les besoins

Ils sont en première ligne pour identifier les besoins des jeunes et les motiver à agir en conséquence. Les animateurs socioculturels ont un rôle d'incitateur et de ressource dans la réalisation des projets des jeunes. Ils les encouragent à participer à la vie du centre. Ils incitent au dialogue et au respect des différences pour garantir une place à chacun. Ils décodent les situations vécues au quotidien afin d'adapter et concevoir des projets d'action.

Communiquer

Les animateurs socioculturels communiquent avec les différents acteurs qui gravitent autour de la jeunesse. Ils ont un rôle de médiateur à faire valoir dans les processus de négociations entre les jeunes et leur réseau. Informer, créer et communiquer mettent les animateurs socioculturels au centre de la relation des jeunes avec leur environnement.

Créer

Ils ont la responsabilité de répondre aux mandats qui leur sont donnés, de les évaluer et de proposer des pistes d'intervention concrètes aux responsables qui les entourent. En tant que spécialistes, ils mettent leurs compétences au service des différentes autorités afin que leurs regards de terrain puissent servir d'expertise sur les thématiques touchant la jeunesse.

Gérer

Les animateurs socioculturels jouent un rôle de logisticien dans la maintenance du centre. Ils en prennent soin et rendent le lieu accueillant.

Se former

Ils prennent soin de leurs compétences en les questionnant et les développant, notamment au travers d'outils tels que les intervisions, les supervisions et les formations.

Promouvoir, gérer, évaluer et préparer font partie intégrante de la fonction des animateurs socioculturels dans une perspective d'engagement et de collaboration avec les différents acteurs, qu'ils soient responsables ou interlocuteurs du réseau.

Conclusion

Cette charte se veut être un guide pour les acteurs de l'animation de jeunesse dans le Canton du Jura, ainsi que la garante du développement des prestations. Dans une perspective de changements, elle peut être adaptée pour suivre les évolutions de la société qui vont de pair avec celle de la jeunesse.